

Linky : Enedis livre ses vérités

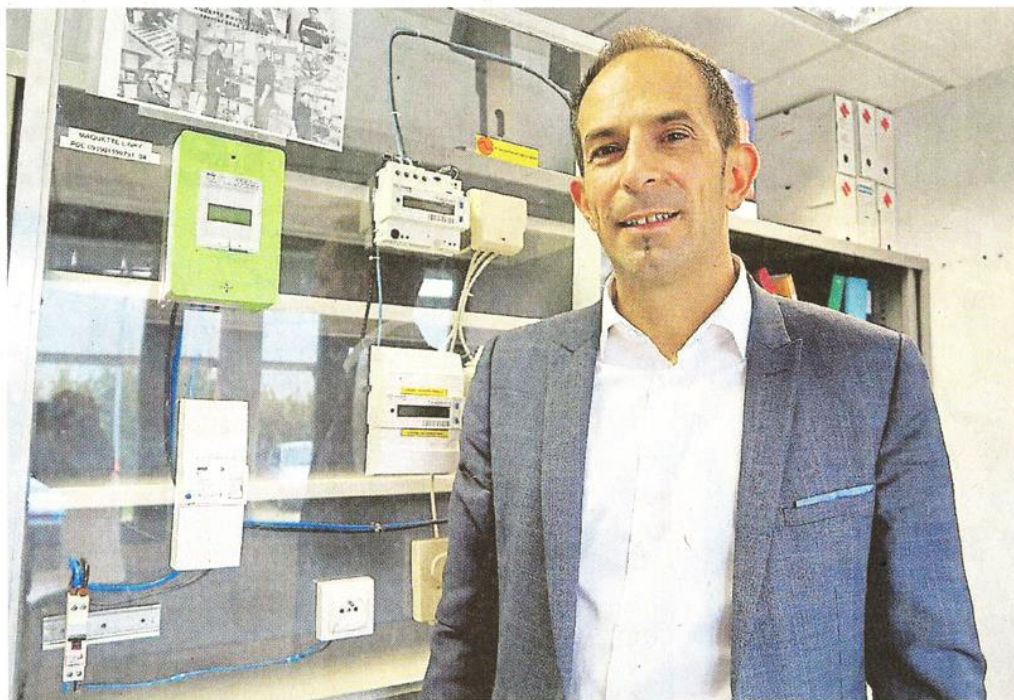
Après diverses réunions publiques organisées par les collectifs anti-Linky, le directeur territorial d'Enedis en Maine-et-Loire revient sur ce qu'il appelle des contre-vérités.

Yvan GEORGET
 redac.sauumur@courrier-ouest.com

C'est un sujet qui n'a pas fini de diviser. Le déploiement des compteurs Linky fait causer. Il y a d'un côté les antis, qui fustigent le compteur dit communicant pour tout un tas de raisons. De l'autre, l'opérateur Enedis, gestionnaire des réseaux électriques, à qui incombe la mission de remplacer les 35 millions de compteurs électriques dans l'hexagone. Et au milieu, la majorité silencieuse qui ne se soucie guère de la polémique, du moment qu'elle a de l'électricité.

« Une opération de service public, une obligation légale »
NICOLAS TOUCHÉ. Directeur territorial d'Enedis en Maine-et-Loire.

Directeur territorial d'Enedis en Maine-et-Loire, Nicolas Touché, avec ses services, suit de très près ce qui se dit sur Linky et se montre prompt à dénoncer ce qu'il considère comme des « fake news, ces peurs véhiculées par tout un tas de gens, notamment via les réseaux sociaux. Il y a un écart abyssal entre ce qu'on peut entendre et la réalité », estime-t-il, pour contre-carrer le discours porté par les collectifs qui se constituent. Tout d'abord, explique-t-il, « malgré le bruit que ça fait ici et là, le déploiement se passe bien. Un foyer sur trois est déjà équipé, en France comme dans le Maine-et-Loire. On n'en serait pas là si Linky posait de réels problèmes. Deuxièmement, les gens oublient que les compteurs ne leur appartiennent pas. La démarche répond à des lois européennes et françaises dont l'enjeu est la transition énergétique. Les énergies renouvelables alimentent des réseaux qui ne sont pas prévus pour ça, de nouveaux usages se développent comme les véhicules électriques. Pour faire face, il faut moderniser le réseau



Saint-Lambert-des-Lévées, mercredi dernier. Nicolas Touché, directeur territorial d'Enedis en Maine-et-Loire, réfute les arguments déployés par les anti-Linky.

et Linky y contribue ». Les peurs exprimées ici et là, Nicolas Touché les entend. « Il est légitime de s'interroger ». Il concède même un petit déficit de communication et d'explication dans la méthode : « On rencontre les élus, on propose des permanences publiques dans les mairies. On peut toujours mieux faire, c'est vrai. Il y a une nécessité de pédagogie ». Mais il défend mordicus sa boutique quand il lit ce que peut dire François-Xavier Leprêtre, l'intervenant venu à Saumur le 8 octobre pour dire tout le mal qu'il pense du système. « Bien sûr qu'il y a eu des phases de tests, sur 270 000 foyers, en Touraine et à Lyon ; non ça ne coûte pas 11 milliards d'euros, mais 5 milliards d'euros ; oui le compteur posé répond à des normes ; et non, Ene-

dis n'a pas été invité à cette réunion d'information... » Peut-on refuser la pose ? « C'est une opération de service public, une obligation légale. Mais si des usagers n'ouvrent pas leur porte aux techniciens qui posent les compteurs, on passe notre chemin. Déjà la commission de régulation de l'électricité prévoit qu'à moyen terme, pour ces gens, la relève du compteur soit facturée en plus ». Et de « vendre » les avantages de ce compteur connecté : la relève se fait automatiquement, la mise en service ou bien une augmentation de puissance peut se faire à distance, très rapidement et pour beaucoup moins cher. « Ce sera plus efficace et moins coûteux. C'est d'ailleurs grâce aux économies que cela va engendrer qu'est financée la pose des Linky ».

Enfin, pour ce qui est des données liées à la consommation des abonnés, qui seront collectées quotidiennement, Nicolas Touché tient un discours qui se veut rassurant : « Linky n'est pas un mouchard. Enedis ne vendra pas ces données. Notre mission, c'est aussi de garantir leur confidentialité ».

10 000

FOYERS

sont équipés du compteur Linky à Saumur depuis janvier dernier. Environ 7 000 restent à poser à Saumur, ainsi qu'à Saint-Hilaire-Saint-Florent et Saint-Lambert-des-Lévées.

« Un compteur Linky ne prend pas feu »

C'est l'affirmation que l'on peut lire dans chacun des communiqués émanant d'Enedis dès lors qu'il est question, dans la presse notamment, d'incendies où les compteurs Linky sont mis potentiellement en cause. C'était notamment le cas pour celui survenu rue des Violettes, à Brézé, en février dernier. « Suite à l'appel des pompiers, une équipe de techni-

ciens d'Enedis s'est rendue sur place pour mettre en sécurité l'installation. Le départ de feu a été localisé dans le coffret habitant le réseau électrique et non dans le coffret du dessus, accessible du client et comportant son compteur (N.D.L.R., Linky) », assure Enedis. Plus récemment, à Saumur, un départ de feu avait touché une cage d'escalier dans un immeuble de

la rue Saint-Nicolas. Les compteurs venaient juste d'être changés. « L'expertise est en cours, je ne ferais pas de commentaire », indique Nicolas Touché, s'appuyant sur le fait relayé par Enedis qu'à ce jour en France, aucune expertise n'a conclu à « un départ de feu lié à un défaut intrinsèque du compteur ». Le dernier sinistre en date, dans le Loiret, où un pavillon a

été en partie détruit par les flammes, n'est pas pour rassurer l'opinion à ce sujet-là. Quand bien même Linky serait hors de cause, c'est la qualité de sa pose, par les sous-traitants, qui pourrait être mise à mal.

Y.G.